Arrangement d'Ete.

POUR LA BALIZE [illegible]

Paquebot de la Cote et de Lafourche. [illegible]

PAQUEBOT DE LAFOURCHE. [illegible] BEAUD & LANDRY.

POUR NEW YORK. [illegible]

POUR NEW-YORK. Le navire CHARLEMAGNE. [illegible]

POUR BOSTON. [illegible]

POUR CAMPICO. [illegible]

POUR CAMPICO. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LE HAVRE. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

POUR LONDRES. [illegible]

POUR LIVERPOOL. [illegible]

LE FRANC AMERICAIN. [illegible]

Au Magasin fashionable, Rue [illegible] No. 122.

[illegible]

BOUCHONS [illegible] AUGUSTE MOLIER, No. 90, rue St Louis.

SUCRE HAVANE—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

CAFE HAVANE—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

CIGARES Havane—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

TABAC HAVANE—[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

DAMEJEANNES [illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

[illegible] L. CANTIN, 42, Gravier.

DAMEJEANNES FRANÇAISES—[illegible] LOREILHE & CO. Encoignure Royale & Douane.

HUILE DE FLORENCE—[illegible] LOREILHE & CO. Encoignure Royale & Douane.

WHISKEY—[illegible] CHS DUFOUR, 11 Conti.

Toiles pour les marchés Mexicains.

REÇU par [illegible] McDOWELL & PECK, 28, Douane.

A VENDRE par le soussigné [illegible]
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, St Julien,
20 barriques, do do
30 do St Julien et Margaux, 1841
25 caisses prunes à l'eau de vie,
60 cerises à l'eau de vie,
25 absinthe Suisse,
[illegible]
VICTOR MAGNAN, 49 rue St Louis.

MANUEL annuaire [illegible] Vor. HEBERT, 149 rue de Chartres.

VINAIGRE DE VIN BLANC—18 barils reçus par Amerika, à vendre par LOREILHE & CO.,
13 mars. Encoignure Royale et Douane.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
DIMANCHE 4 AVRIL
LES MARTYRS,
Grand Opera en 4 actes de Donizetti.
Le spectacle commencera à 6 h 3/4.

LUNDI 5 AVRIL 1847
Debut de
Mademoiselle Augusta,
Artiste des demoiselles Lehmann et M. Frederic [illegible]

COURSES! COURSES!

HIPPODROME DE L'ECLIPSE A CARROLLTON.
Quatrieme jour—Vendredi 2 avril.
Les courses commenceront à 2 1/2 heures P. M.
Parcours de 3 milles.
Bourse $400. Plus 40 pour 00 par chaque entrée.
[illegible] A. Bingaman [illegible] Mardes de Pacific, par [illegible]
[illegible] W J Minor, J. J. Hugh, Warrick de Stock [illegible]
Prix d'Entree—$1.
THOMAS EUBANK LEFFE, Sec. de l'Ass Louisianaise.

Chemin à coulisses de la Nouvelle-Orleans à Carrollton.

AVIS. Durant les COURSES, les chars allant sur ce chemin partiront comme à l'ordinaire [illegible]
A onze heures, à midi un quart, à une heure moins un quart, à une heure et demie, et à deux heures de l'apres midi. [illegible]
JOHN HAMPSON, Ing du chemin à coulisses.

TOM POUCE.

La derniere semaine vient de commencer. Le colonel Chaffin recevra tous les jours à l'Armory Hall, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.
Le col. Chaffin est bien l'homme le plus petit qui existe [illegible]
Prix d'entrée 50 cents. [illegible]

SALLE DE BAL
DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN.
[illegible]

Reouverture de la Gallerie de Cook.
ON [illegible]

GRANDE EXHIBITION.
UNE [illegible]

AVIS
IL est déclaré, etc. que les commissaires nommés [illegible] à Baton Rouge l'emplacement de la Maison d'Etat [illegible]
Signé MAUNSEL WHITE, Chairman
G. COOK,
23 jan—90j WALTER BRASHEAR.

Drogues et Medicaments.
En débarquement du navire SOLON du Havre
300 fl. Grande absinthe, 150 fl. petite absinthe,
200 fl. Mousse verte, 100 fl. Pysope monde,
[illegible]
A vendre P. CUSACHS, Encoig. Conde & St. Philippe.

Une habitation connue sous le nom de FONTAINEBLEAU, face au lac Pontchartrain, vis à vis le Pontchartrain Rail Road. [illegible]
B. MARIGNY, rue Royale, 167.

Detenu à la geole de la Paroisse St. Charles, le negre LONDON, se disant appartenir à M. Clement March, [illegible]
NOEL ST. MARTIN, Sherif.

LES soussignés venant de recevoir par le navire [illegible]
S. MASPEREAU & Co, Rue Conde, No 22.

RIZ CREOLE en assortiment, article frais, en débarquement du vapeur Sultan, à vendre par A. LAROSE & Co, 71, Vieille Levée.

A VENDRE—Par le soussigné, en débarquement du navire Solon venant du Havre.
500 damejeannes de 5 gallons,
100 do de 3 gallons, 100 do de 2 gallons,
20 meules fromage Gruyere, 1ere qualité,
15 caisses fromage Hollande, frais.
16 mars D. LANATA, 9, Jefferson.

DAMEJEANNES françaises à vendre en débarquement du navire Solon du Havre.
300 damejeannes de 4 gallons.
300 do 3 do
300 do 2 do
300 do 1 do
NUMA LACOSTE,
16 mars 103, rue Royale.

GRAISSE—800 barils prime en feuilles, en débarquement du Patrick Henry, et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co, 60, Camp.

FARINE—224 barils de Florence, en débarquement du Patrick Henry, à vendre par JOHN O WOODRUFF, 60, Camp.

SEAUX PEINTS — 100 jeux de 8 chaque, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nouvelle Levée.

REMEDES.

AU GRAND DEPOT DU SUD, No. 59, rue Poydras, se trouvent en vente les articles ci après designés réputés par les effets satisfaisants qu'ils produisent, savoir:
La Panacea dite "Longley's Great Western Indian Panacea," garantie pouvoir guérir tous les cas d'asthme, de dispepsie, d'indigestion, de constipation, &c. et les maux provenant de la bile.—Le Liniment et Baume de la Chine, de Hays, guérissant radicalement les hémorroides, internes ou externes.—L'Extrait de Salsepareille de Sands & Comstock, contre tous les maux provenant de l'impureté du sang, du trop grand usage du mercure, etc.—Le Liniment et Elixir de Hewes contre les rhumatismes, la contraction des nerfs et des muscles, les tumeurs, &c.—Le Baume de Cerises sauvages de Wistard et le Sirop d'Œillets du Dr Bartholomew contre la pulmonie, les affections aux foies, les rhumes, les points de côté, le crachement de sang. [illegible] La Potion de Green contre les fievres et frissons, [illegible]
Tous ces articles sont vendus avec la garantie de plaire à ceux qui en achèteront. On les trouve au magasin dit "THE ORIGINAL AND GENUINE MAGICAL PAIN EXTRACTOR DE COMSTOCK, No. 59, rue Poydras.
Le VERITABLE REMEDE MAGIQUE guérit les cas de brulures, les erysipeles, le tic douloureux, les plaies chroniques, les ulceres et toutes les maladies de la peau. Souvenez-vous que le véritable Remede Magique se trouve en vente au No 59, rue Poydras. (On en delivrera gratis aux ecclesiastiques.)
GRANDE DECOUVERTE.—Remède contre la gonorrhee du Dr. Connet.—Cette mixture ne contient aucune substance malfaisante; [illegible]
15 dec—6m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co,
Depot chez Bertrand & Sivos, Encoignure Royale et Bienville.
La Louisiane est de tous les pays, celui ou l'affection vermineuse revet les formes les plus variées et les plus graves; [illegible]
19 nov

TRESOR DE LA POITRINE.
Sirop et Pâte pectorale de mou de veau, de Degenetais Pharmacien chimiste à Paris.
DE toutes les preparations destinées à guérir les affections de poitrine, aucune n'a obtenu un succès aussi brillant que la Pâte Pectorale de mou de veau.
[illegible]
Il ne faut pas confondre la pâte de Degenetais avec celle de Ichend'Islande.
On trouve la pâte et le sirop de mou de veau chez tous les pharmaciens de la Nouvelle Orleans, dépot general pour la vente en gros chez J. Tardos, No 7, rue Conti, dont la signature est apposée à chaque boite. 1fév

MANUFACTURE DE PEINTURES ET DE VERNIS, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
LES soussignés ont établi une manufacture où ils fabriqueront des PEINTURES broyées à l'huile ou en poudre, du VERNIS, et du VERNIS JAPON.
[illegible]
VERNIS—A meubles et à voitures; Vernis mastic et vernis noir; Vernis du Japon et huile de lin bouillie.
PEINTURES broyées à l'huile [illegible]
PEINTURES SECHES, en paquets [illegible]
[illegible]
7 nov—1an ROBERT CLANNON & Co. 46, rue du Canal.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nlle Levée.
8 barriques et 6 barils huile de blanc de baleine d'hiver, épurée, 1re qualité.
7 barriques huile de baleine d'hiver 1re qualité.
160 caisses blancs de baleine, New-Bedford, 1re qualité.
447 caisses savon extra No 1 diverses marques.
500 1/2 do raisons marque John Clement.
200 caisses morue blanche fraiche, en bon état
390 demi et quarts de barils cramberries fraiches.
20 mars WHITTEMORE & CUTTER, 8, Nlle Levee.

CHANGE sur Bordeaux, sol Bordeaux dans la rue, à vendre par Chs. DUFOUR, 13 mars 11, rue Conti.

CAFE—215 sacs fin vert en débarquement du brick Brazil, venant de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 mars 26, Vieille Levee.

SUCRE—235 caisses sucre jaune et brun, en debarquement du brick Brazil, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 20 mars 26, Vieille Levee.

BŒUF MESS—15 demi barils bœuf de famille, en débarquement du vapeur Governor Jones, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20 mars 54, Vieille Levee.

RAISIN MUSCAT—126 caisses raisin muscat en grappes, en débarquement de la barque Leda, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20 mars 54, Vieille Levee.

GOUYAVE—40 douz boites gouyave en gelée et en pâte, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 20 mars 54, Vieille Levée.

CAFE—280 sacs en débarquement du brick Titi, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 1er mars 26, Vieille Levee.

VIN DE MARSEILLE—50 barriques en débarquement du navire Mary Pleasants, à vendre par AUG MOLIER, 1mars—6f Rue St Louis, 90.

VIN SUPERIEUR—16 barriques vin rouge supérieur en débarquement du navire Algona, de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 1mars rue St Louis, 90.

200 sacs Poivre—200 caisses Sucre de Boston 1000 barils Maquereaux, No 1, 2 et 3; 1000 caisses do; 60 balles Denims; 1000 boites Thé, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 11 mars 40, Gravier.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Amerika, de Bordeaux:
16 balles de 30 milliers chaque bouchons pontus,
6 do bouchons diverses qualités,
3 do do à damejeannes
10 mars Vor MAIGNAN, 87, rue St Louis.

CHANDELLES—En débarquement du James Andrew, de Boston,
112 caisses chandelles de 4, 5, 6, 8 & 10 à la livre, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 10mars 11 & 15, St Louis.

EN débarquement à bord du brick Amerika, de Bordeaux:
12 barriques vin rouge Grave Blanquefort,
12 do do St Estephe Medoc,
24 do do Macau Medoc,
45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par
10 mars B TALAMON, 182, rue Royale.

SELENITE, preparation chimique pour teindre les cheveux, généralement employé aujourd'hui. Cet article vient en flacons marqués de A & G, chaque lettre donne une nuance differente. L'emploi en est très facile et n'offre aucun danger, à vendre par B BONNABEL.
10mars Rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez.

REÇU par les derniers arrivages du Havre:
Robes brodées, blanches et en couleur;
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassées en pièces;
Guinghams, etc. etc.
A vendre par Fx PERRET,
10 fév 48 rue Bienville.

COGNAC—12 quartauts de la marque J J Dupuy quatrieme preuve, à vendre en débarquement du navire Algona, par B TALAMON,
1 mars 182 rue Royale.

VIN—16 barriques vin rouge Gontenac, Médoc, 16 do do Montferrand, 1841, à vendre au débarquement de l'Algona, par B TALAMON,
1 mars 182 rue Royale.

100 CAISSES DE LIQUEURS assorties, à vendre par P. LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

100 QUARTS VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

50 BARILS WHISKEY MONONGAHELA vieux, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

2 PIPES VIEUX VIN D'OPORTO, à vendre par P LONGIS, rue Royale, No 116.
22 fev

MACARONI ET VERMICELLI—100 caisses en bon ordre, à vendre par LOREILHE & CO.,
13 mars Encoignure Royale & Douane.

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine de New-Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
22 mars 40, rue Gravier.

CLOUS—100 barils clous, 100 do, de 4, 4 1/2 et 5 pouces, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
22 mars 40, Gravier.

POIVRE—200 sacs Sumatra, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
22 mars 40 Gravier.

RIZ—100 barriques de la Caroline, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
22 mars 40 Gravier.

EN débarquement du Corea, de Belfast, et à vendre par les soussignés:
Un bel assortiment de ginga bleu et de fantaisie, drillings écrus et imprimés, en fil; étoffes à pantalons et autres articles en fil, convenables pour la saison prochaine. McDOWELL & PECK,
15mars 28, Douane.

Mairie de la Nlle-Orléans,
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du 1er mars 1847.
Résolu que les résolutions passées par le Conseil des Marguilliers de l'Eglise St Louis, le 17 fevrier 1847, relativement à l'enlèvement des tombes du vieux cimetière qui empietent sur la rue St-Louis soient et demeurent approuvées et acceptées,
Résolu que le voyer est requis de faire remblayer et elever d'une manière convenable toutes les parties basses du vieux cimetière qui font face aux rues Conti et du Bassin;
[illegible]
(Signé) JH. GENOIS, recorder.
Approuvé, le 4 mars 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

CONSEIL DES MARGUILLERS.
Séance extraordinaire de mercredi, 17 fév. 1847.
Résolu que la Fabrique de l'Eglise St-Louis fait abandon à la Municipalité No Un, de la ville de la Nlle-Orléans, de la portion du cimetière No 1, [illegible]
8 mars—30

Sirop indien végétal, de Richard.
CE sirop s'est fait connaitre par de nombreuses cures, dans des cas de maladies chroniques et désesperées. C'est un remède efficace dans toutes les affections de la poitrine telles que Asthme, catharre chronique, crachement de sang, épilepsie, rhumes invétérés, pleuresie, maladies de foie, perte d'appetit, &c.
[illegible]
Se vend à la Nouvelle Orleans
Pharmacie Chabaud, coin Royale et Hôpital,
— Pinac, coin Orléans et Dauphine.
— Sickles & Co, 24, rue des Magasins.
A la Mobile.
— Spotier, coin Dauphine et Joaquin
Prix $1 la bouteille, ou $5 les 6 bouteilles.
Nouvelle Orleans, 6 juillet 1846
[illegible] A. BARBEY.
[illegible] C. GREEN.
[illegible] E. H. KELLEY, D. M
[illegible] J. B GAUTHERIN
[illegible] B. L. ORTIZ.
[illegible] CH HANFORD
[illegible] JACOB BAPTISTE.
[illegible] C SEYMOUR, Juge de Paix.
Comté de Mobile.

LES soussignés offrent à vendre, en débarque ment du navire Middlesex, venant du Havre, [illegible]
[illegible]
F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale.

EN débarquement du navire Amerika, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
[illegible]
F & J LACOSTE, 105, Royale.

O. TALAMON,
Rue de Chartres No 41.
OFFRE à vendre au débarquement des navires Narragansett et Valdron, du Havre,
4 caisses chemises de couleur.
6 balles cotonnade bleue unie.
2 caisses mouchoirs madras ordinaires,
1 caisse bourses en soie,
1 caisse houpes de cygne.

O TALAMON
Rue de Chartres, No 44
OFFRE à vendre au débarquement des navires Vicksburg et Wabash, de New York:
3 caisses lacets pour souliers 1/2 et 3/4 yardes,
2 do Savonnettes rondes,
2 do baleines pour robes et corsets,
1 do peignes nouvelle forme. 9 mars

A VENDRE, en débarquement du brick Amerika, capitaine Stephanson, venant de Bordeaux,
48 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1 et 2,
90 tierçons vin blanc Barsac, 1843,
10 barils de 20 gallons Cognac, A. Souffron,
18 tierçons vinaigre de vin blanc,
20 caisses sardines en boites et demi boites,
50 paniers bouteilles vides 22 onces, par
8 mars NUMA LACOSTE, 103 rue Royale.

FUSILS DE CHASSE.
REÇU par les navires Ed. Bonaffe et Victoria, un **assortiment de FUSILS doubles et simples**, de l'un des meilleurs fabricants anglais. Ces fusils sont finis d'après les modèles les plus convenables pour ce marché. Aussi—Pistolets à six coups, Sac à plomb, Poires à poudre, Fourreaux IMPERMEABLES, Chemisettes de Tourne vis, Capsules anglaises et françaises de qualité supérieure. A vendre par A SOUBIE.
3 oct—6m 26, rue Toulouse.

GARTHWAITE, PAYAN & Co,
No. 10, rue du Canal, (Paulding's Row) entre les rues de la Vieille Levee et Chartres.
Manufacture No. 228, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
ARTICLES POUR LES HABITANTS:—Kersey, Linsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelote, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-felt, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélangé et satinet à carreaux; gilets de dessous noir-melangé etcroisés; chemises en danelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en ginga bleu, et en calicot; bas épais tricotés à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits exprès ment pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et levites à la Pinot, levites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et americains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En chevreau noir, casimir à cotes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à cotes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélangé, en cotonade de fantaisie et log-cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisée, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en casimir noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplètes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

CERISES A L'EAU DE VIE—400 caisses des marques Chauvel, Clermont, Motteley, Chantaignon, à vendre par LOREILHE & CO.
22 mars Encoignure Royale & Douane.

DRAPERIE—Reçu par les navires Christophe Colomb et Rigs du Havre: Une balle drap noir, écarlate et extra, et une balle satine noire pour pantalons, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 fév 26, rue de Chartres.

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE SUCCESSION.
Succession L. G. Hilgsberg.
EN vertu d'un décret de l'Honorable Cour de District, seant dans et pour la paroisse St Bernard, rendu le 15 mars 1847, il sera vendu par P E Tricou, encanteur, mercredi, le 28 avril 1847, à midi precis, à la Bourse de Cité, rue St Louis, les propriétés foncieres et esclaves suivants, savoir:
Propriétés foncières.
1o Quatre lots de terre situés dans la premiere Municipalité de la Nouvelle-Orléans, rue Gallatin, dans l'ilet compris entre Gallatin, Vieille Levee, Hôpital et Quartier, faisant partie de quatre lots de terre designés par les Nos 29, 30, 31 et 34 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 30 decembre 1833, [illegible]
[illegible]
Esclaves.
[illegible]
Les ventes seront passées par Jules Mossy, notaire.
20 mars—3 P. E TRICOU, encanteur.

Actions de la Banque de l'Union.
Succession L. G. Hilgsberg.
EN vertu d'un décret de l'Honorable Cour de District du second district, seant dans et pour la paroisse St Bernard, rendu le 15 mars 1847, il sera vendu par P. E. Tricou, encanteur, vendredi 9 avril 1847, à midi precis, à la Bourse de Cité, rue St Louis.
83 Actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, [illegible]
[illegible]
Les actions seront vendues par lots de [illegible] 20 mars.

PROPRIETES DE VALEUR BATIES ET NON BATIES ET ACTIONS.
Succession de feu Gilbert Vance.
Par GEO. W. CHRISTY, Encanteur.
IL sera vendu à l'encan, samedi 1er mai 1847, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, à midi—en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 19 mars courant, dans l'affaire de la succession de feu Gilbert Vance.
1o. Certains ilets et portions d'ilets, situés dans la Paroisse d'Orléans, sur le Chemin du Bayou, et designés sur un plan dressé par Allou D'Hémécourt, en date du 22 juin 1844, deposé en l'étude de P. P. Labacre, notaire public, par les Nos 45, 46, 47, 48, 72, 73, 154, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 241, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 244, 245, 246, 247 et un petit triangle sur l'avenue Marigny, [illegible]
2o. Six lots de terre, avec les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent dessus, situés dans l'ilet borné par les rues Bourbon et Royale, Douane et Canal. [illegible]
3o. Six lots de terre avec les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par Exchange Place, et les rues Chartres, Douane et Canal, [illegible]
4o. 100 actions du fonds capital de la Compagnie de la Bourse de la Nouvelle Orleans, aux lesquelles $75 ont été payées par action.
150 actions de la compagnie et Banque de l'Exchange au moyen du Gaz, de la Nouvelle-Orleans, payées en plein.
42 Actions de la Banque des Artisans de la Nlle Orleans.
110 Actions de la Compagnie et Banque de la Bourse.
20 Actions de la Banque des Ameliorations.
23 Actions de la Compagnie d'Assurances Atlantique contre le feu et les risques de mer.
Conditions de la vente:—Les propriétés 1/5e comptant, la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, et divisés en coupons à la convenance des parties intéressées.—Les actions: comptant.
Actes de vente par devant H. B. Conda, aux frais des acquereurs. 24 mars—3en30j

AVIS—Les soussignés, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 février 1847, ayant été nommés commissaires pour ouvrir en ligne droite la rue Bienville, de la rue St Victor jusqu'au Chemin de la Métairie (Faubourg Jackson), donnent avis qu'ils ont déposé ce jour entre les mains du greffier de ladite Cour un tableau de ladite estimation, qui sera ouvert à l'inspection de toutes les personnes qui y sont intéressées, lesquelles sont par le présent avisées que le rapport de ladite estimation et assessement sera présenté à ladite Cour pour être confirmé, et toute personne dont les droits ou intérêts seront lésés, aurait le droit de présenter des objections par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, lequel suivant la loi, doit être inséré pendant vingt jours en anglais et en français, dans deux gazettes publiées dans cette ville.
Nouvelle-Orléans, 11 mars 1847.
F CORREJOLLES,
I. BUREAU,
11mars—60f J L RABASSA.

MOUTARDE—Graine fraiche de moutarde blanche, anglaise, à vendre par
2 mars WM DINN, 11 Commune.

VENTES JUDICIAIRES.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans.—No 577—B. J. Shropshire & al. vs. Henry W. Russell & al.
Par suite d'un consentement des parties intéressées dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 10 avril 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, à l'adjudication—
Du vapeur GEORGE WASHINGTON, sa machine, ses agrès, apparaux, meubles, &c.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction desdites parties, et en cas de désaccord, à la satisfaction de la Cour.
Lesdits billets seront divisés en coupons correspondant aux parts des propriétaires dudit bateau.
JOHN L. LEWIS,
2av—3en10j Shérif de la Paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No 965—Veuve Balthazard Dusuau vs Prosper Hazeur, h. d. c. l.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Premiere Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai le lundi 3 mai 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves suivants, savoir:
JEANNE, négresse, âgée d'environ 35 ans et son enfant âgé d'environ 6 mois.
JULIETTE, fille de Jeanne, et agée d'environ 13 ans. Saisis dans ladite affaire.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
2av—3en30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

John Roberts vs J. R. Smith —848.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, deuxième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire susdite, j'exposerai en vente publique, samedi, le 3 avril 1847, à midi, à mon magasin d'entrepôt, No 107, rue Poydras, un lot de meubles, une horloge et autres articles saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant.
24mars—3 E BELLEAU, Constable.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans, No 492.—Wells & Spring vs. Charles K. Bollard.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai, le mardi 13 avril 1847, à dix heures du matin, à mon magasin de dépôt, No 49, rue Ste Anne, près la rue Condé, à l'adjudication de
14 pièces indiennes bleues; 70 pièces indiennes fantaisie; 10 pièces cotonnade; 49 pièces coton écru, saisies dans la dite affaire.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
1 av—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

$50 de récompense.
PARTIE le 11 fevrier courant la griffonne EPHEMY THOMAS, ou PHEBE, un peu forte, taille moyenne, lèvres épaisses, ne parlant que l'anglais, de façons très agréables et en général se tenant proprement. Elle a environ vingt huit ans et a été louée à M Scott, restaurateur, à l'encoignure des rues Royale et Dauphine.
On peut s'adresser au bureau de ce journal pour y donner les renseignements qu'on aurait sur cette esclave, ou à la grocerie, encognure Royale et Ste Anne. Les personnes qui la donnent asile seront poursuivies selon toute la rigueur des lois.
14mars—30 C BROWN.

CONDUIT aux épaves de la premiere Municipalité, rue du Maine, entre Bourbon et Royale, [illegible]
[illegible]
30 mars—10f MICHEL DUREL, Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la 1re municipalité, rue Dumaine, entre Bourbon et Royale,
Un CHEVAL bai, [illegible]
[illegible] MICHEL DUREL, Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la 1re municipalité, rue Dumaine, entre Dauphine & Royale,
Une VACHE [illegible]
[illegible] MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.

CONDUIT aux épaves de la premiere Municipalité, rue Dumaine, [illegible]
UN CHEVAL [illegible]
UNE JUMENT [illegible]
[illegible] MICHEL DUREL, Gardien des Epaves.

LE soussigné a transporté son magasin du No 21, rue du Canal, au No 5, rue des Magasins. Il reçoit un grand assortiment de Marchandises [illegible]
[illegible] L. MARCER.

A VENDRE en débarquement du navire français Noel, de Cette et Marseille, quai en face du marché à la viande.
335 barriques vin rouge, St Gilles.
[illegible]
6 nov MARTIAL PEYRET & Co, 27, rue St Louis.

LIQUIDATION POSITIVE.
VINS ROUGES ET BLANCS, BON ORDINAIRE POUR FAMILLES, VINS FINS.
Rue Conti, No. 9.
A dater de ce jour, le soussigné, entrant en liquidation, à l'honneur de prevenir le public, et particulierement ses connaissances, qu'il vendra aux prix les plus modérés les vins et denrées ci-dessus annoncés, les ayant en grande partie reçus avant le premier de ce mois.
[illegible] P. DELAMAR.

CAFE—3,600 sacs Rio, fin vert, 50 do Vieux Java, du gouvernement, 150 do Havane, à vendre par J W STANTON,
30mars coin Magasins et Lafayette.

BLANC de Baleine—100 caisses New Bedford, à vendre par J W STANTON,
30mars coin Magasins et Lafayette.

HUILE de Baleine—1 200 gallons raffinées, à vendre, en débarquement du St Mary, par J W STANTON,
30mars coin Magasins et Lafayette.

VIN DE MALAGA—30 quarts barriques Malaga sec et doux, reçus par le brick Pomba, le Malaga, à vendre par J F BERCIER & Co,
30 mars 54, Vieille Levée.

SUCRE Havane—109 caisses sucre jaune et brun, en débarquement du brick Tito, à vendre par L. CANTIN, 42, Gravier.
30 mars

CAFE—250 sacs Rio vieux, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
30mars

INDIGO—25 surons, caisses, &c. d'Indigo Espagnols, de Manille, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.
30mars

THE—1000 colis vert et noir, imperial poudre à canon, young Hyson, Pourhong et Linchong, en caisses, demi et boites de poids différents, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—85 caisses sucre brun et jaune, en débarquement du brik Helen, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
30mars 34, rue Vieille Levée.

A VENDRE pour cause de depart—1000 sacs de LAINE DU MEXIQUE. S'adresser à L DANSAC, au Vieux Bassin.
18mars

ABSYNTHE—Véritable absynthe suisse, marque Berthoud fils, à vendre par F PERRET,
4 fév 48, Bienville.

BOUCHONS—900,000 de toutes qualités en balles et ballots de diverses contenances.
19mars MARTIAL PEYRET & Co, 27, St Louis.

VANILLE—2 caisses en débarquement de la goëlette Home, et à vendre par ROBERTS & HALL,
19 mars 75, Magasins.

MOUSTIQUAIRES—1000 en fil écru, à vendre par JOHN BELLOW Jn,
17 mars 8, Nlle Levée.

CIGARRES—Un assortiment complet des meilleures qualités, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
23 mars 34, Vieille Levee.

SUCRE HAVANE—en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
23 mars 34, Vieille Levée.

INDIGO Guatimala—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO,
23 mars 34, Vieille Levée.

GOMME COPALE—En magasin, et à vendre par J M CABALLERO,
23 mars 34, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Russell—75 barils maquereaux, Nos 1, 2 et 3; 100 demi do, Nos 1 et 2; 30 1/2 et 100 barillets do, No 1; 43 1/4 do et 100 barillets saumon, No. 1; 200 caisses morue fraiche; 8 tonneaux morue; 8 barriques huile de baleine clarifiée; 20 barils huile de tanneurs, brune, 1re qualité, à vendre par WHITTEMORE & CUTTER,
1mars 8, Nouvelle-Levée.

BRIQUES A FEU ANGLAISES.
20,000 briques anglaises, en débarquement du navire Astracan et à vendre par S. MASPEREAU & Co,
24mars 22, Condé.

AVIS JUDICIAIRES

DEUXIEME COUR de DISTRICT de la Nlle-Orleans—No 636—L. J. Vial vs. 96 balles de coton, (propriétaires inconnus).—Avis est par le present donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire lancé dans cette affaire, j'ai saisi 96 balles de coton qu'on dit avoir été trouvées flottant dans le fleuve Mississippi, près du Couvent des Ursulines, et dont quelques-unes sont marquées G W L, et dont les marques des autres sont effacées. Toutes personnes intéressées sont invitées et notifiées à comparaitre dans les quinze jours de la date du présent avis, et répondre à la pétition présentée dans ladite affaire.
Bureau du Sherif, Paroisse d'Orléans, 1er avril 1847. JOHN L. LEWIS,
2av—3en15 Shérif de la Paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans—No 830—Louis Bellow vs. 43 balles de coton (propriétaires inconnus).
Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire lancé dans cette affaire, j'ai saisi 43 balles de coton qu'on dit avoir été trouvées flottant dans le fleuve Mississipi, vis à vis la Municipalité No 3, lesquelles balles sont marquées C C H, L M, L M W, W W Bibb, J W L Macklin, T H H R Poete Mathews, et autres marques illisibles. Et toutes les personnes intéressées sont invitées et notifiées à comparaitre dans les quinze jours de la date du présent avis, et repondre à la pétition presentée dans ladite affaire.
Bureau du Shérif Paroisse d'Orléans, le 1er avril 1847. JOHN L. LEWIS.
2 av—3en 15 Sherif de la paroisse d'Orleans

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 837.—Eben Caldwell vs 27 balles de coton (propriétaires inconnus).
Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire lancé dans cette affaire, j'ai saisi 27 balles de coton qu'on dit avoir été trouvées flottant dans le fleuve Mississippi, vis à vis la Municipalité No 3; et toutes personnes intéressées sont invitées et notifiées à comparaitre dans les quinze jours de la date du présent avis et repondre à la petition présentée dans ladite affaire.
Bureau du sherif, paroisse d'Orléans, 1er avril 1847. JOHN L. LEWIS.
2av—3en15j Sherif de la paroisse d'Orleans

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 638—Louis Joseph Vial vs 12 balles de coton, propriétaires inconnus.
Avis est par le présent donné qu'en vertu d'un writ de saisie provisoire lancé dans cette affaire, j'ai saisi 12 balles de coton qu'on dit avoir été trouvées flottant dans le fleuve Mississippi près des Magasins à tabac, et dont quelques-unes sont marquées G W L, et toutes personnes intéressées sont invitées et notifiées à comparaitre dans les quinze jours de la date du présent avis et repondre à la pétition présentée dans ladite affaire.
Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, le 1er avril 1847. JOHN L. LEWIS.
2av—3en15j Shérif de la paroisse d'Orleans

Succession de Thomas B. Gorman.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire sous dix jours, [illegible]
Par ordre de la Cour TH. C. POOLE, Greffier.
29 mars

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Premiere Cour de District de la Nouvelle Orléans—Attendu que Pierre Roy a présenté une petition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Jacques Guirard decedé, [illegible]
Par ordre de la Cour ALF. ROUSSEAU, Greffier.
29 mars—3en10j

ETAT DE LA LOUISIANE — Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans — Succession de Rice vs ses créanciers, No 460.—Les créanciers de Salomon C Rice sont notifiés par le présent [illegible]
Par ordre de la Cour, le 27 fevrier 1847
4mars P. LEBLANC, Greffier.

Norman R. Cook vs ses créanciers et les créanciers de C. S. Wolcott & Co — No 329.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—[illegible]
Par ordre de la Cour
Troisième Cour de District de la Nouvelle Orleans, bureau du greffier, Nlle Orleans le 23 mars 1847.
W P BEDLOCK, greffier.
29 mars—3fen10j

L'ETAT DE LA LOUISIANE—PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Je Auré Rousseau, greffier de la Premiere Cour de District de la Nouvelle Orleans, certifie que le vingt quatrième jour de février [illegible]
JOHN McHENRY, Juge.
[illegible]
ALF ROUSSEAU, Greffier.
4 mars—3fen10j

Succession de Jean Jacques Chesse—No 370.
ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquieme Cour de District de la Nouvelle Orleans—[illegible]
Par ordre de la Cour ce 23 mars 1847.
P LEBLANC, Greffier.
24 mars—3en10j

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 18,734—[illegible]
Par ordre de la Cour,
Bureau du greffier, Nouvelle-Orleans, le [illegible] mars 1847. LOUIS R COURTON, Députe Greffier.
20mars

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orleans—Bouton, Gally & Co. vs leurs créanciers.—No 24,175.—[illegible]
Par ordre de la Cour ce 24 mars 1847.
25 mars—3en10j P. LEBLANC, greffier.

Succession de J J Conte.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit curateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. P M BERTIN, 24mars Dep. Greffier.

Succession de Noel Jourdan.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire sous dix jours, à dater de la presente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte, et ledit administrateur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la Cour. P M BERTIN,
27mars Depute Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Successions de Michel Dietrich et d'Anna Wagner, son épouse, tous deux decédés.—AVIS est par le present donné aux créanciers des susdites successions et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire, sous dix jours, à dater de la presente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur ou l'exécuteur testamentaire des dites successions, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains reparties conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P M BERTIN,
25mars Depute Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxieme Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Marie M. Vogel vs. Louis Pichet son mari—Samedi 12 decembre 1846—La Cour étant satisfaite par les témoignages fournis, que les affaires du defendeur sont embarrassées, et considerant que la demanderesse a établi ses droits, ordonne, adjuge et decrete séparation de propriétés entre la demanderesse Marie M. Vogel et le défendeur Louis Pichet, son mari; que la dite demanderesse recouvrera de son mari la somme de mille piastres, avec interet legal à dater du 3 decembre 1846, jusqu'à paiement integral, et avec le privilège que la loi accorde aux femmes mariées pour garantir leurs droits paraphernaux; que ladite demanderesse sera mise en possession de l'ameublement de maison et batterie de cuisine, qui se trouvent maintenant au domicile commun; il est de plus ordonné que le defendeur paie les frais du procès. C. C. 2,368, 2,399.
Nouvelle-Orleans 17 decembre, mil huit cent quarante-six.
20mars—3en10 Signé E A CANON, juge.

PONT DE BRIQUES.
AVIS est donné que conformément aux résolutions passées par le jury de police de la paroisse St-Martin, et de la corporation de la ville de St-Martinville, il sera offert à l'adjudication au rabais, à la maison de Cour de la dite paroisse St Martin, le jeudi, quinze avril prochain, à l'heure de midi, l'entreprise pour la construction d'un PONT EN BRIQUES, avec des arches et un pont levis pour le passage des bateaux, sur le Bayou Teche, à St-Martinville.
Le montant fixé par les deux administrations est de quatre mille piastres.
On pourra prendre connaissance du plan du dit pont et des conditions de l'adjudication, en s'adressant à la Branche Banque de l'Union.
ALEX LANDRY,
D. FANDOZ,
A LEDOUX,
SERAPHIN JULICE,
LEON BROUSSARD,
Commissaires.
St Martinville, 12 mars 1847.
17 mars—1m—6f p s

REÇUS par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
300 boites et demi-boites sardines à l'huile, de la marque bien connue B Guilloux.
500 paniers vin de Champagne, marque de "l'Aigle,"
150 caisses liqueurs assorties, 400 paniers anisette,
70 do curaçao, 40 do marasquin,
100 do câpres, 100 do olives,
100 do eau de fleur d'oranger,
50 do savon de Marseille,
150 barriques vin rouge, 500 pipes vin Catalogne,
A vendre par AUGUSTE MOLIER,
10 mars No 90, rue St-Louis.

PEAUX VERNIES—35 douzaines peaux vernies de la marque de Nys & Co, Paris, à vendre par J M CABALLERO,
23 mars 34, Vieille Levée.

SUCRE HAVANE—219 caisses brun, en débarquement des barques Catherine et St-Mary, de la Havane, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
18mars 34, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No 521—Peter Conrey, Jr. agent de la Banque d'Angleterre vs Robert Copland—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orleans, dans l'affaire ci-dessus je procederai le vendredi 2 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de—
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Robert Copland à 4,625 actions du fonds capital de la Banque des Marchands, données en nantissement [pledged] par C. C. Ferkins [illegible] Saisis dans la dite affaire.
Conditions—comptant.
JOHN L. LEWIS,
22mars—3en10j Sherif de la Paroisse d'Orleans

Succession de feu J. Moth, decedé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—En vertu d'un ordre de vente daté du 15 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai, le samedi 3 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de—
Cent actions sur lesquelles $50 par action ont été payées, du fonds capital de la Banque des Artisans et Commerçants de la Nouvelle-Orleans.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
23mars—3en30 Sherif de la Paroisse d'Orleans.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans.—No 16,899—Ct. de Poney, Harvey et Gosslege vs. leurs créanciers—En vertu d'un ordre de vente, daté du 20 mars 1847 et à moi adressé par l'honorable Troisieme Cour de District de la Nouvelle Orleans dans l'affaire ci-dessus, je procederai le vendredi 9 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers des dits insolvables à l'adjudication de
Plusieurs comptes, dus à ladite société, considerés vables à leurs créanciers.
Conditions—Comptant. JOHN L. LEWIS,
29 mars—3fen10j Sherif de la paroisse d'Orleans

Succession de feu Thomas N Boylan, decedé—No 267.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 4 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orleans je procéderai le jeudi 8 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, et pour compte de ladite succession, à l'adjudication des esclaves suivants savoir:
1o. ANDERSON, negre agé d'environ vingt huit ans, chef artilleur et bon sujet.
2o. JOHNSON, negre agé d'environ trente ans, mauvais sujet.
3o. Et MARIA, negresse agée d'environ cinquante un ans, vendeuse au marché.
Conditions—moitié comptant, et la balance à six et douze mois de credit. Les billets devront être endossés à la satisfaction de l'administratrice, et garantis par hypothèque speciale sur la propriété vendue, et porteront intérêt à huit pour cent l'an, en cas de non paiement à échéance, cette clause ne pourra pas s'interpréter de manière à accorder aux acquéreurs aucun délai ulterieur.
JOHN L. LEWIS,
5mars—3en30 Sherif de la Paroisse d'Orleans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No 621—J. M. Lapeyre vs. A. Drouillard [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orleans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 12 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après decrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
Deux lots de terre situés en cette ville, designés sous les numéros un et deux, d'après un plan dressé par A. D'Hemecourt, le 23 decembre 1846 deposé en l'étude de F. Grima, notaire public, les dits lots de terre ayant les dimensions suivantes, savoir:
[illegible]
Ensemble avec toutes les améliorations y existant dessus, droits, privileges et servitudes y attachés et en dépendant.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS.
17 mars—3en30j Sherif de la Paroisse d'Orleans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No 27,593—André Marcarean vs. Pierre Ricard Trasiour et al—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procederai le mardi 6 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des propriétés ci-après décrites, saisies dans l'affaire ci dessus, savoir:
[illegible]
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
17mars—3en30j Sherif de la paroisse d'Orleans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—No bet—F. M. Dubos vs. J. B. Faurges—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Premiere Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 19 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après decrite, saisie dans ladite affaire, savoir:
La moitié indivise d'un lot de terre situé au faubourg Tremé, [illegible]
Ensemble avec toutes les batisses et améliorations dessus. Conditions comptant.
JOHN L. LEWIS,
[illegible] Sherif de la paroisse d'Orleans

Vente de Succession.
Succession de feue Dame Natalie Latour, decedée epouse de L. R. Garcinau.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 octobre 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orleans, je procéderai le lundi 19 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de
L'esclave nommée BETSY, griffe agée d'environ 45 ans, parfaite cuisiniere, mais adonnée à la boisson.
Conditions—Un tiers comptant, et la balance payable à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur, divisés par coupons à sa convenance, et garantis par hypothèque sur ladite esclave.
L'acte de vente sera passé par devant Joseph Cuvillier, not. pub., aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
17mars—3en30 Sherif de la Paroisse d'Orléans

VENTE DE MEUBLES ET D'IMMEUBLES.
Succession de feue Rosette Toutan, alias Brou, f. de c. l.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de vente daté du 2 mars 1847, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orleans, je procéderai, le mercredi 7 avril 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et de Royale, et pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de
1o D'une certaine portion de terre située dans la paroisse Plaquemines, au Détour des Anglais, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à la moitié environ au-dessous de cette ville de la Nouvelle Orleans, mesurant 5 arpents de face au fleuve sur 40 arpents de profondeur, bornée à la limite superieure par la propriété de Constance Larche, et à la limite inférieure par celle de J P Benjamin et T G Packwood;
Ensemble avec toutes les bâtisses et ameliorations qui existent dessus et qui y appartiennent.
Conditions: Un sixième comptant et la balance à 1, 2, 3, 4 & 5 ans de credit, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque speciale sur la propriété vendue, et en cas de non paiement à échéance, lesdits billets porteront huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.
2o Et les effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions: Comptant.
JOHN L. LEWIS,
4mars—3fen30j Sherif de la Paroisse d'Orleans

PREMIERE COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No 500—La veuve et les heritiers de L. Felix Chauvin Delery vs Jules Boni et Pierre Sidney Sanchez—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxieme Cour de District de la Nouvelle Orleans dans l'affaire ci-dessus, je procederai le mardi 6 avril 1847, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après denommés, saisis dans ladite affaire, savoir:
LIZA, FELICITE, LAURETTE et NISA.
Conditions, comptant. JOHN L. LEWIS,
4mars—3fen30j Sherif de la paroisse d'Orleans

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orleans—No 363—W. F. Vredenburgh & Co, vs. P. C. Taserton.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Quatrieme Cour de District de la Nouvelle-Orleans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 7 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg St Marie de cette ville, designé sous le No Neuf, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville et portant la date du vingt huit février, mil huit cent trente, deposé en l'étude de Felix de Armas, alors notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesurant vingt huit pieds, huit pouces et six lignes de face à la rue Girod, sur une profondeur de cent dix pieds et face à la rue St-Jean dont il forme l'encoignure.
Conditions.—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
5 mars—3fen30j sherif de la paroisse d'Orleans.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 558—Richard Charles vs. Luther S. Knowles.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrieme Cour de District de la Nouvelle-Orleans, dans l'affaire ci-dessus, je procederai le samedi 3 avril 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété ci après décrite, saisie dans la dite affaire, savoir:
Deux lots de terre, situés dans la municipalité No 1 de cette ville et désignés sous les numeros Quatre et Cinq de l'ilet No Soixante-trois, compris entre les rues du Canal, Roman, de la Douane et Prieur, suivant plan dressé par Jos Pilié, voyer de la municipalité No 1, le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de David L. McCay, notaire public.
Les dits lots sont contigus et mesurent chaque 25 pieds de face à la rue Roman, sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations qui existent dessus.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
3 mars—3fen30j sherif de la paroisse d'Orleans

VENTES DE CE JOUR

[illegible]
PAR [illegible]
IL sera vendu [illegible]
1,202 [illegible]
Conditions [illegible]

Vente d'effets mobiliers
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orleans—En vertu d'un ordre de vente date du 20 mars 1847 et à moi adressé par l'honorable Deuxieme Cour de District de la Nouvelle Orleans [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant.
22 mars N VIGNIE, Encanteur.

VENTES A L'ENCAN

Verrerie, Cigares & Sucre.
PAR J. B. BLACHE & Co,
SAMEDI [illegible] à 10 heures du [illegible] sera vendu, [illegible]
50,000 cigares [illegible]
25 barils [illegible]
20 caisses [illegible]
30 barils [illegible]
A 11 heures [illegible]
Conditions comptant.

PAR J. B. BLACHE.
LUNDI, 5 courant à 10 heures du matin, [illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Terrains au faubourg Tremé, [illegible]
SAMEDI prochain, 3 avril, à la Bourse [illegible]
[illegible]

PAR P. E. TRICOU
IL sera vendu [illegible] 3 avril 1847, [illegible] Bourse de Cité, rue St Louis
SAMUEL, [illegible]
[illegible]

PAR ABAT & DOMINGON
SAMEDI [illegible]
[illegible]

PAR WM. BOSWELL
Beaux Terrains à [illegible]
IL [illegible]

Vente par Ordre
PAR J B BLACHE
EN [illegible]

PAR P. E. TRICOU
IL [illegible]
[illegible]
L'acte de vente par devant Joseph Cuvillier, [illegible]
22mars—22 27 m & 3 a

LOTS PROPRES A BATIR
Dans la Premiere Municipalité
PAR SPEAR & CARMAN, Encanteurs
Bureau No 60, rue Magasin et Arcade de Banks.
SAMEDI 10 avril, il sera vendu à la Bourse St Louis, [illegible]
[illegible]

Vente à l'encan d'une partie des Terres de la compagnie des Canaux de Bourbon et du Pontchartrain
PAR ST-CROIX GUINAULT
IL sera vendu, samedi le 10 avril, [illegible] à la Bourse de Cité, rue St Louis
TRENTE CINQ [illegible]
[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ
Grande vente de beaux terrains propres à bâtir
SANS RESERVE.
JEUDI 8 avril, à la Bourse St Louis, à midi, il sera vendu positivement, 39 Terrains, sans aucune reserve, d'après les plans qui seront exposés à la Bourse, avant et pendant la vente, [illegible]
Cinq terrains au nouveau faubourg Marigny, fermés par les rues St Bernard, Morales, Amour et des Bons-Enfans.
Douze terrains dans le même faubourg, dans le No 35, compris entre les rues St Jean Baptiste, St Antoine, St Avide et Bagatelle, [illegible]
Vingt-et un terrains dans le même faubourg [illegible]
Un terrain situé au faubourg Washington, [illegible]
Conditions—Un quart comptant, [illegible] 12, 18 et 24 mois, sans endosseur, mais avec hypothèque sur la propriété vendue, jusqu'à parfait paiement, et 8 pour 00 d'intérêt [illegible] Les actes de ventes, par Felix Percy, not. pub., aux frais des acquéreurs. 31mars

WM. F. TALBOT,
No. 20, rue Moreau, Troisième Municipalité
VIENT de recevoir et à vendre, un grand nombre de BEAUX NEGRES, consistant en ouvriers, domestiques de maison, travailleurs aux champs, &c. &c.
En outre, il en recevra d'autres de la Virginie.
23 oct—4m

TRUFFES, etc.—A vendre par le soussigné
100 demi boites truffes;
100 boites pâtés de lievres, truffés
4 caisses chapeaux de soie de Paris.
TH BAILLY BLANCHARD,
1 fév—30 [illegible] rue de la Douane.

FROMAGE DE GRUYERE—A vendre par B. TALAMON,
12fév 182, rue Royale.